



Extrait du Elus communistes et apparentés de Venissieux

<http://gec.venissieux.org/Brisons-le-silence-contre-les>

Festival "Briser le silence"

# **Brisons le silence contre les violences conjugales**

- Elus -

Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2010

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Venissieux - Tous droits réservés

---

Les violences faites aux femmes sont autant inadmissibles qu'insupportables dans une société moderne et démocratique comme la nôtre. Afin qu'elles ne restent plus couvertes par la loi du silence, des associations se mobilisent depuis plusieurs années pour informer, dénoncer les violences, et revendiquer une grande loi sur les violences intra-familiales.

## Brisons le silence contre les violences conjugales

Le festival mené par l'association FilActions autour des violences conjugales allie chaque année réflexion et convivialité : au programme, débats, manifestations culturelles, concerts, ateliers, jeux interactifs... Dans ce cadre, pour la deuxième année consécutive, un Village associatif s'était installé salle Irène Joliot-Curie le 24 novembre dernier, à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

### Village associatif

La ville de Vénissieux a été la seule de l'agglomération lyonnaise à accueillir la manifestation sous cette forme. Ce « Village » composé de stands attractifs, souvent accompagnés d'expositions et d'incitations à la citoyenneté, montre qu'il est possible d'évoquer des sujets graves sans tomber ni dans le didactisme ni dans la victimisation. Les jeunes, emmenés ici par des professeurs motivés, engrangent des informations et participent aux débats mis en place par la dizaine d'associations locales ou nationales présentes toute la journée ; chacune d'entre elles met à la disposition du public ses propres outils pédagogiques : sur les violences, les rapports garçons-filles, l'homophobie, la citoyenneté, la lutte contre les intégrismes.

La réalité des chiffres concernant les violences conjugales donne une idée de l'ampleur de la tâche. Les violences atteignent les femmes dans plus de 90% des cas ; une femme meurt tous les 3 jours sous les coups d'un conjoint (156 mortes en 2008, et 27 morts d'hommes, dont la moitié tués par des épouses ou compagnes en état de légitime défense). Les jeunes femmes sont les plus vulnérables de toutes : c'est entre 18 et 34 ans qu'elles sont le plus exposées à la violence. Elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à se déclarer victimes de violences domestiques, des coups aux mariages forcés.

### Un enjeu de santé publique

Les jeunes sont les victimes, directes et indirectes, des violences conjugales perpétrées sous diverses formes : des coups aux menaces, des insultes à l'enfermement, de la privation de liberté d'expression jusqu'à l'enlèvement d'enfants, le recel des papiers, la spoliation des biens... Parmi les jeunes qui vivent la violence au quotidien dans leur cercle familial, beaucoup risquent de se retrouver eux-mêmes un jour ou l'autre en grande détresse. C'est donc une lutte de longue haleine qui s'est engagée sur un sujet longtemps demeuré « tabou », et qui commence juste à être reconnu et combattu...

*Sortir de l'omerta, sortir de l'anonymat. La deuxième édition du festival Brisez le silence à Vénissieux a mis l'accent sur la prévention et la sensibilisation contre les violences conjugales, un véritable fléau de société.*

## DES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

*Le Village organisé par FilActions est le reflet de l'activité en profondeur menée dans la ville. Cette année 2009 (comme en 2008), une vingtaine de classes a été sensibilisée à la prévention et à l'information dispensée par FilActions dans quatre collèges et lycées. Avec les EPJ (Equipements polyvalents Jeunesse) qui ont participé en écrivant des textes de slam sur les violences vécues au quotidien, cela fait près de 2500 jeunes Vénissiens sensibilisés aux violences.*

# « Violences conjugales : toute la société est concernée ! » Interview de Michele Picard, maire de Vénissieux

Michèle Picard a tenu à conserver la délégation Droits des femmes, au moment où la condition des femmes connaît une régression sans précédent, en France et dans le monde entier. **Interview.**

*Quel est le bilan de cette deuxième édition « Brisez le silence » à Vénissieux ?*

° **MICHELE PICARD** : « Le bien-fondé de cette journée n'est plus à démontrer : il rend visibles à la fois les violences conjugales qui s'exercent surtout sur les femmes et les jeunes filles, et ce qui peut contribuer à faire changer les mentalités. Il faut sensibiliser à grande échelle et sans relâche, toute la société est concernée »

*Sur le terrain, que faudrait-il améliorer ? Les violences conjugales sont-elles plus présentes à Vénissieux qu'ailleurs ?*

° **MICHELE PICARD** : « Il faut améliorer la prise en charge des femmes, et être en mesure de leur proposer un hébergement en cas de violences ; il faut développer la prévention et l'information, en particulier auprès des jeunes qui ont des représentations très figées sur les rapports filles-garçons. Eux-mêmes peuvent être les victimes collatérales des drames familiaux.

Pour nous, le constat est clair : il s'agit de s'attaquer aux discriminations les plus coriaces et les plus ancrées dans la vie quotidienne. Les femmes sont vulnérables partout, pas uniquement dans des cités comme la nôtre ! Les violences conjugales touchent l'ensemble de la société, y compris dans les beaux quartiers. Il faut enrayer la spirale des violences d'abord dans les têtes, et dans les foyers. »

*Une loi-cadre en matière de prévention des violences conjugales pourrait-elle améliorer la situation ? L'Etat est-il à la hauteur ?*

° **MICHELE PICARD** : « L'enjeu est national, mais rien ne bouge au niveau de l'Etat. Pourtant le projet d'une loi-cadre a été lancé en 2007. Le Parti Communiste a été le seul à approuver sans réserves le texte mis au point par un collectif d'associations féministes. Sur cette question comme sur d'autres, le gouvernement se contente d'effets d'annonces. Concernant les violences conjugales, c'est ce que j'appelle une démission en forme de non-assistance à femmes en danger. Mais quand une femme appelle au secours, qu'elle arrive avec ses enfants en bas âge, sans bagages, parfois sans papiers parce qu'ils lui ont été confisqués, qui s'en occupe ? Les associations et les collectivités locales ! Idem quand il faut trouver un logement convenable et sécurisant. Au lieu de prendre le problème à bras-le-corps, Sarkozy se contente de faire des coupes claires : baisse très importante des subventions aux associations de terrain, coupes drastiques en matière de dotation pour les municipalités. Les collectivités locales ne peuvent porter à bout de bras l'ensemble de ces enjeux de société . »